

airelle

Maison des Initiatives

155 route de Lagraulière - 19330 St-Germain-les-Vergnes

RAPPORT D'ACTIVITE

2023

En 2023, nos actions ont été soutenues par



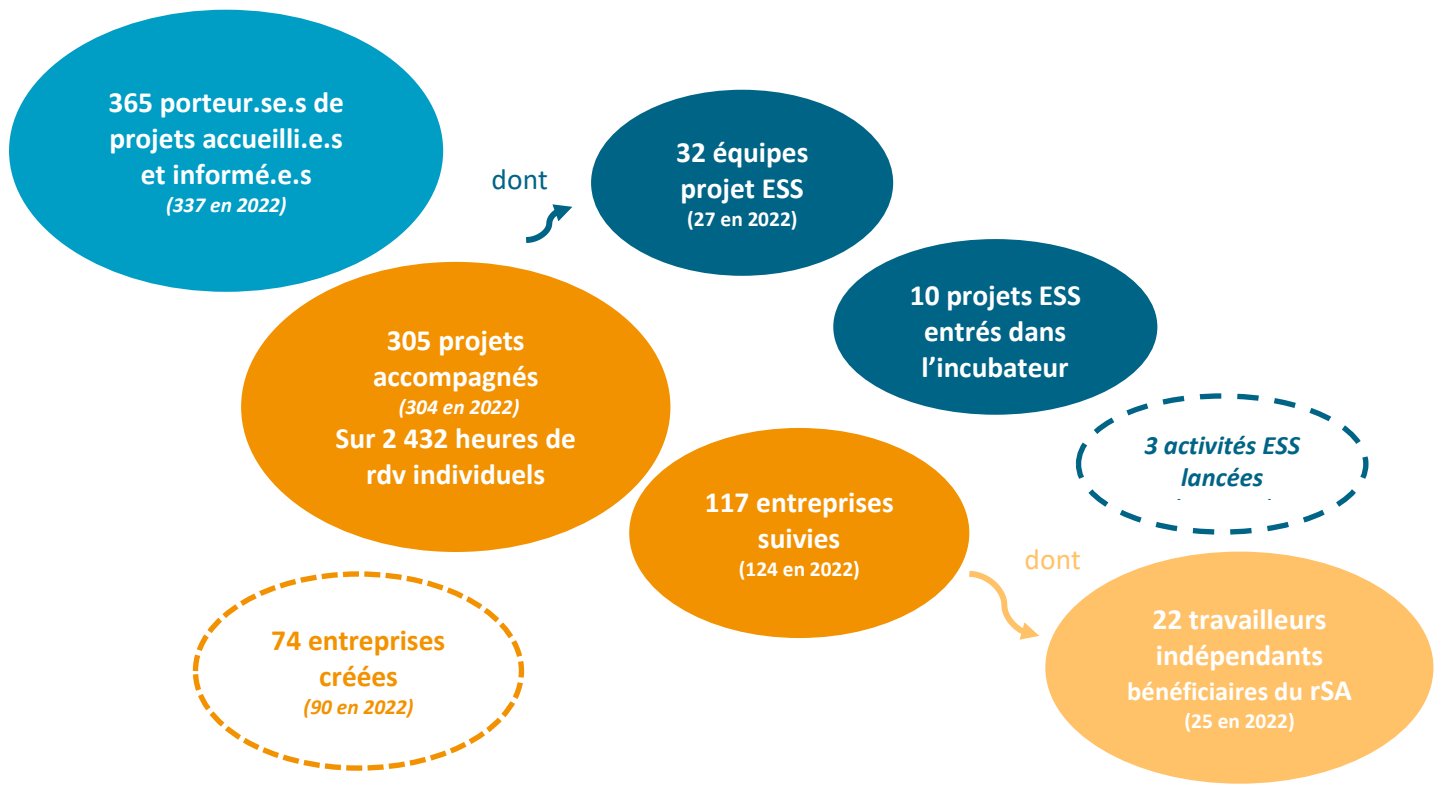
Initiative et Solidarité

Présente depuis près de 40 ans en Limousin et Dordogne, l'association **airelle** a pour but de participer au développement local et régional. En portant une attention toute particulière au public de demandeurs d'emplois ou de personnes en difficulté d'insertion, elle se donne pour objectif de mettre en œuvre des actions visant à :

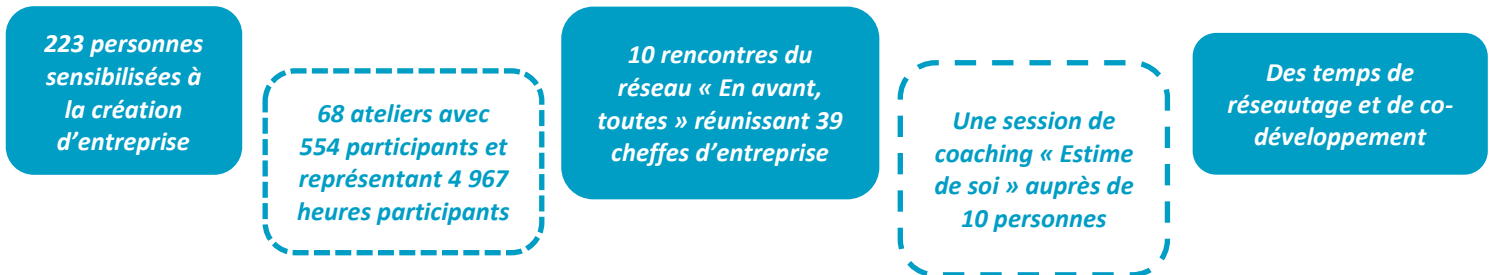
- ✓ Détecter et accompagner les initiatives locales qui pourraient entraîner directement ou indirectement des créations d'emplois
- ✓ Contribuer à l'émergence de projets de création d'activités, et accompagner les porteurs de ces projets dans leurs démarches, c'est-à-dire les aider à :
 - acquérir une culture entrepreneuriale
 - développer leur capacité d'autonomie
 - acquérir les outils de gestion nécessaires au montage de leur projet
 - maîtriser ces outils afin d'assurer la pérennité et le développement des entreprises ou des activités ainsi mises en place
- ✓ Promouvoir de nouvelles formes d'entreprises
- ✓ Défendre les intérêts des porteurs de projet d'une façon générale et de ses adhérents en particulier auprès des organismes et institutions concernés

Cette volonté a été affirmée par une adhésion volontaire de tous ses membres et de ses salariés à la charte « Initiatives et Solidarité » (cf annexe 1) dont son fondateur a été un des rédacteurs en 1991 et dont les valeurs sous-tendent toujours les actions de l'association.

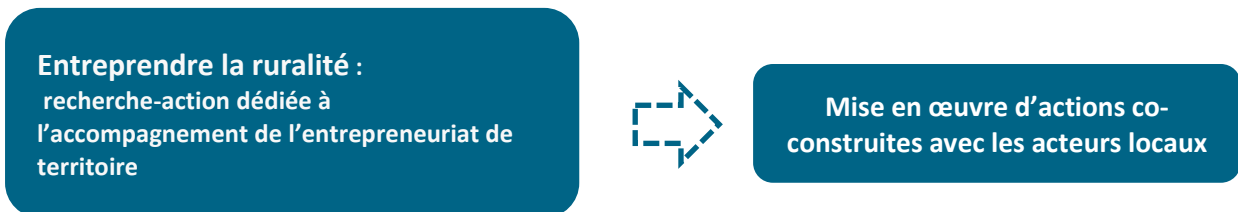
2023 en bref	4
Les entrepreneur.se.s accompagné.e.s	5
Présence sur les territoires	6
Actions	8
UN CHANTIER POUR ENRICHIR LES PARCOURS ET VALORISER LA MONTEE EN COMPETENCES	8
L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEUR.SE.S DE PROJETS DE TPE	9
L'ENTREPRENEURIAT AU FEMININ	10
L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS D'INTERET COLLECTIF	13
LES ACTIONS SPECIFIQUES	14
Partenaires	16
NOS PARTENAIRES FINANCIERS	16
NOS PRESCRIPTEURS	16
NOS PARTENAIRES TECHNIQUES	17
NOS HOMOLOGUES D'AUTRES DEPARTEMENTS	18
Ressources humaines	18
Perspectives	19
ENTREPRENDRE LA RURALITE	19
LA FORMATION PROFESSIONNELLE	19
UN CENTRE DE RESSOURCES DEDIE A L'ESS ET L'ENTREPRENEURIAT	20
Annexes	21



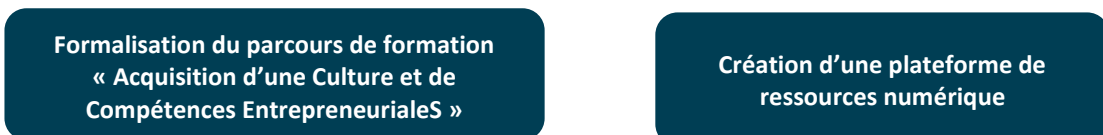
L'accompagnement individuel s'articule avec des sessions collectives



Des actions d'animation partenariale



Capitalisation et innovation



Les entrepreneur.se.s accompagné.e.s

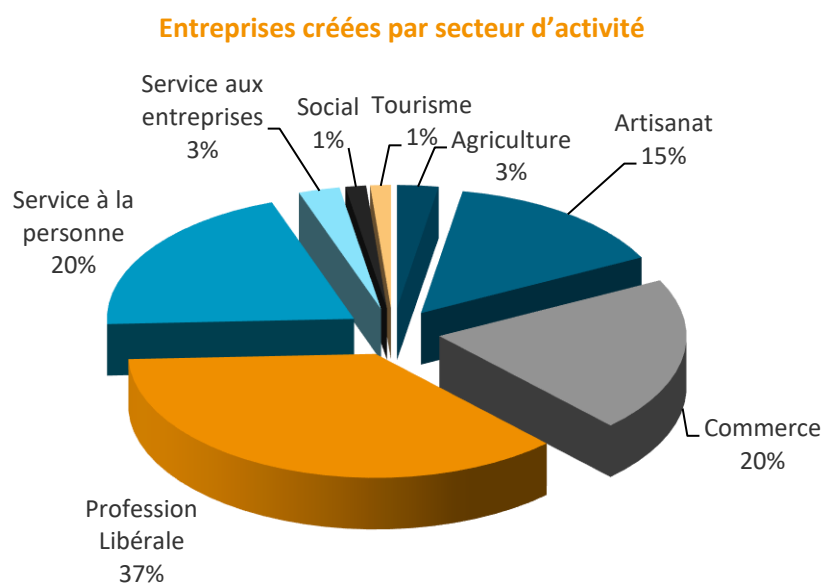
Depuis la création d'**airelle** il y a près de 40 ans, le cœur d'activité de l'association est l'accompagnement des porteurs de projet de création ou reprise d'activité économique dans la démarche de construction de leur projet, quel que soit leur profil, leur situation ou la nature de leur projet. Aujourd'hui, **airelle** travaille avec des porteurs de projets de profils et de situations socio-professionnelles divers ayant leur projet en Corrèze : demandeurs d'emploi, bénéficiaires du rSa, salariés, retraités, étudiants, entrepreneurs en activité, travailleurs handicapés...

L'association étant reconnue pour son attention à rendre l'entrepreneuriat accessible à tout un chacun :

- ✓ Les personnes accueillies individuellement sont **pour plus de la moitié demandeurs d'emploi (53%)**, auxquelles on peut ajouter environ 10% de personnes en recherche d'emploi mais non inscrites à Pôle Emploi car n'ayant pas de droits. Un quart sont bénéficiaires du rSa. La part des salariés s'est fortement accrue depuis 2 ans, passant de 11% en 2020 à 27% en 2023.
- ✓ **La part des femmes** représente, comme en 2022, plus de **61%** des personnes accueillies et accompagnées et, cette année, 74% des chef-fe-s d'entreprise ayant créé suite à un accompagnement (66% en 2022). Cette part croissante depuis plusieurs années est certainement due à l'impact plus grand de la montée de la précarité sur la situation des femmes mais aussi à la reconnaissance des actions spécifiques menées par **airelle** à destination des femmes.

Quant aux entreprises créées :

- ✓ Hormis une reprise, ce sont des **créations ex-nihilo**.
- ✓ Les activités relèvent de tous les domaines. Les secteurs de l'artisanat, du commerce, des services) sont bien représentés. Comme chaque année, la part des professions libérales est élevée. **airelle** est en effet repérée pour pallier l'absence de chambre consulaire des professions libérales.



- ✓ La grande majorité des entreprises (85%) a été créée sous forme **d'entreprises individuelles**. Les sociétés représentent 9% (SARL et SAS) et les associations 6%.

Présence sur les territoires

L'association apporte depuis sa création une attention toute particulière à se rendre accessible au plus grand nombre en apportant une réponse de proximité, que ce soit en milieu rural ou urbain. Elle intervient ainsi sur l'ensemble du territoire de la Corrèze, notamment en diversifiant ses points d'accueil et permanences régulières.

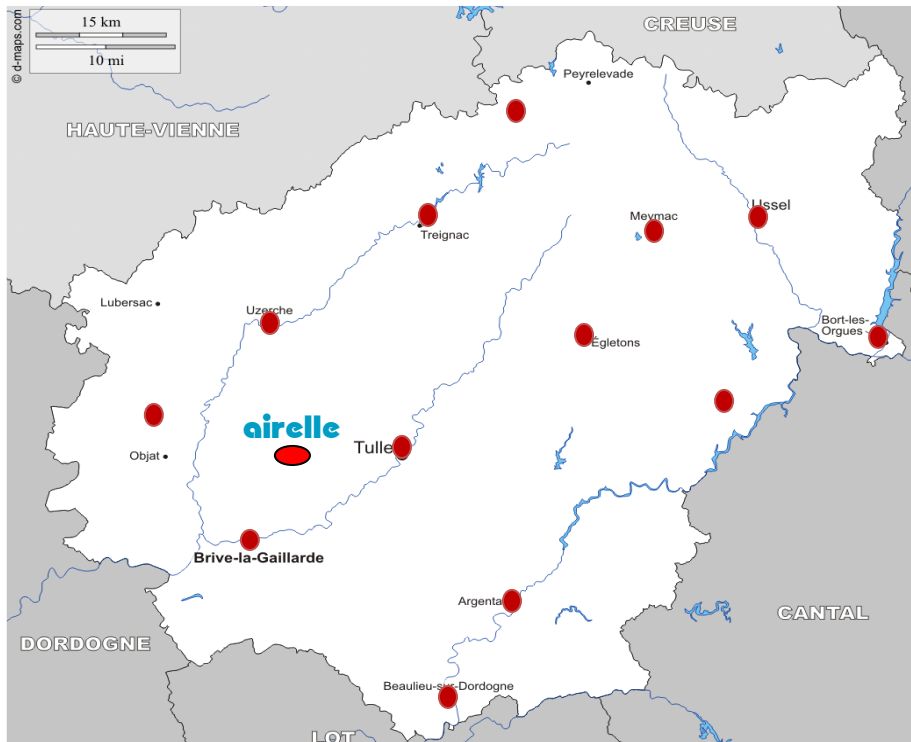
Sa situation stratégique à la croisée des autoroutes A89 et A20, au-dessus du péage de Saint Germain les Vergnes, rend ses bureaux faciles d'accès.

Nos lieux d'accueil

En plus des locaux permanents de Saint Germain les Vergnes, les conseillers d'**airelle** ont été présents régulièrement pour rencontrer les porteurs de projets dans les lieux suivants.

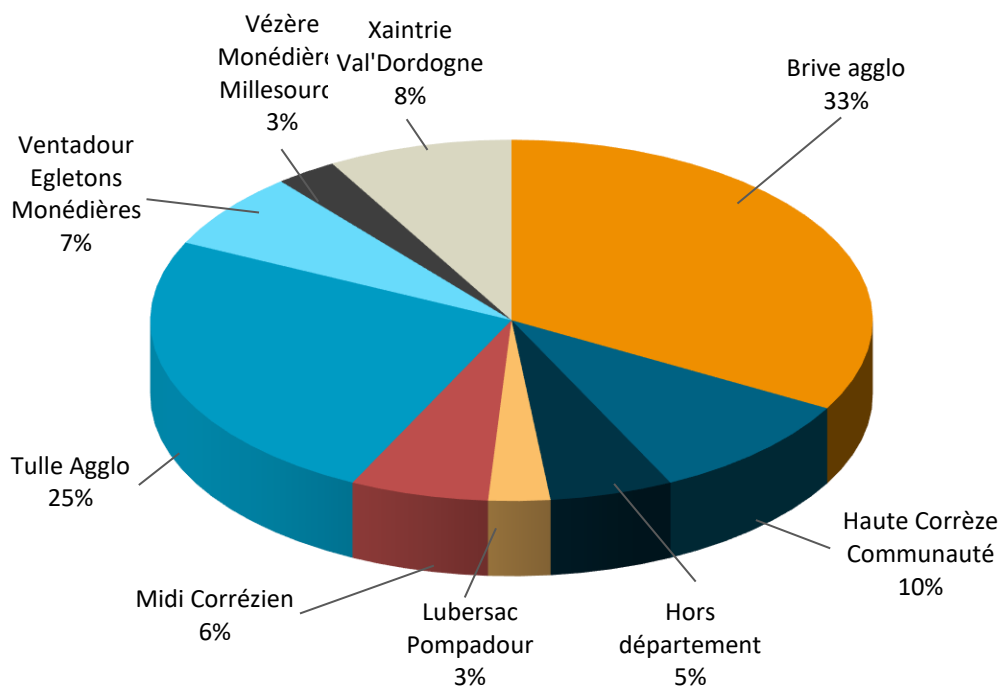
Localité	Lieux d'accueil
Brive la Gaillarde	Centre Culturel de Brive Espace régional d'information de proximité (ERIP)
Tulle	Hôtel d'entreprises Initio, Mission Locale
Ussel	CMSD (centre médico-social départemental) Pôleco
Argentat	CMSD et mairie
Beaulieu sur Dordogne	Maison du Département et des services au public
Egletons	CMSD

L'association est intervenue de manière plus ponctuelle, selon les besoins, dans d'autres communes telles que Uzerche, Meymac, Treignac, Bort les Orgues, Neuvic, Juillac, Meyssac... et tout autre point d'accueil en fonction des contraintes de mobilité des porteurs de projet.



La répartition des entreprises créées sur l'ensemble du territoire de la Corrèze témoigne de l'activité de proximité de l'association, avec une part des créations renforcée dans les communautés de communes rurales.

Entreprises créées par EPCI



Le cœur d'activité d'**airelle** est d'accompagner les porteurs de projet de création ou reprise d'activité dans toutes les étapes de construction du projet, de l'idée jusqu'au suivi post-crédation. Il s'agit d'aider les porteurs à appréhender l'ensemble des facettes de leur projet et à les outiller en vue de prendre des décisions éclairées. L'association est intervenue cette année sur les dispositifs et outils d'appui à la création et au développement d'activités et d'entreprises suivants :

- ✓ **Dispositif « Entreprendre, la Région à vos côtés »** du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine. Notre conventionnement a été renouvelé pour la période 2023 à 2025. Ce dispositif permet l'accueil, l'accompagnement et le suivi de porteurs de projet de création ou reprise d'entreprise, quel que soit la nature du projet (hors projets agricoles), la situation de la personne ou l'état d'avancement du projet.
- ✓ **Accompagnement des bénéficiaires du rSa et suivi des Travailleurs Indépendants bénéficiaires du rSa** dans le cadre du Pacte Territorial d'Insertion, mis en place par le Conseil Départemental de la Corrèze respectivement depuis 1993 et 2013
- ✓ Actions spécifiques en faveur des femmes dans le cadre du **Plan d'Actions Régional pour la promotion de l'entrepreneuriat des femmes** et de l'**Agenda rural** de l'ANCT (Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires)
- ✓ **rhizome**, incubateur de projets de l'économie sociale et solidaire en Corrèze, mis en place par **airelle** depuis 2018 avec le soutien de la Région Nouvelle Aquitaine et de Tulle Agglo
- ✓ **« Ensemble, catalyseur de coopération entrepreneuriale »** dans le cadre du programme **« Entreprendre la ruralité »** de la Fondation Entreprendre

Le parcours d'accompagnement proposé combine entretiens individuels et sessions collectives (cf schémas en annexes 2 et 3). Sur l'année, 2.432 heures ont été consacrées aux entretiens et travail individuels avec les porteurs de projet et créateurs d'entreprise. Les ateliers collectifs ont quant à eux représenté 4.967 « heures participants ».

UN CHANTIER POUR ENRICHIR LES PARCOURS ET VALORISER LA MONTEE EN COMPETENCES

Les parcours sont personnalisés et s'adaptent au rythme et contraintes des porteurs grâce à notre flexibilité sur :

- la fréquence des rendez-vous et ateliers,
- les lieux d'intervention à travers l'ensemble du département,
- les modes d'intervention : présentiel, distanciel.

Pour aller plus loin et nous adapter aux attentes des porteurs en lien avec les évolutions technologiques, pédagogiques, sociétales, un chantier a été mené tout au long de l'année visant à mettre en place une plateforme de ressources numérique, permettant d'enrichir et rendre encore plus flexibles les parcours, de favoriser l'autonomie des porteurs, mais aussi à formaliser un parcours de formation et valoriser leur montée en compétences entrepreneuriales, transférables à tout projet d'insertion professionnelle. En effet, que le travail sur la construction du projet aboutisse ou non à une création, les porteurs acquièrent ou renforcent

dans ce processus des compétences entrepreneuriales, aussi bien en termes de savoirs, de savoir-faire que de savoir-être.

Ce chantier a été mené avec un soutien important du Fonds Régional pour l'Innovation dans la Formation et de la Fondation Entreprendre entre en cohérence avec notre objectif de certification Qualiopi. Il a permis la formalisation du parcours de formation ACCES (Acquisition d'une Culture et de Compétences Entrepreneuriales) qui vise à mesurer, valider et valoriser la montée en compétences des personnes accompagnées. Ce parcours s'appuie sur la mise à disposition d'une plateforme qui comportent de nombreux supports, outils et autres ressources sont en cours de finalisation en 2024.

Les premiers éléments étant visibles à partir de notre site internet, refait pour l'occasion : <https://airelle.org/>

PARCOURS DE FORMATION A.C.C.E.S.
ACQUISITION D'UNE CULTURE ET DE COMPÉTENCES ENTREPRENEURIALES

Individualisé & modulable

OBJECTIF
Acquérir et valoriser les compétences entrepreneuriales développées

4 MODULES DE COMPETENCES

1. Passer de l'idée au projet
2. Appréhender son environnement et définir sa stratégie
3. Construire sa stratégie financière et finaliser son projet
4. Devenir un entrepreneur engagé

PLUSIEURS MODALITES PEDAGOGIQUES

- Accompagnement individuel par un formateur,
- Ateliers collectifs en présentiel et distanciel,
- Accès à un ensemble d'outils et de ressources sur une plateforme numérique.

PLUS D'INFORMATION

05 55 29 00 50
airelle@airelle.org

www.airelle.org

Tout public
Pour toute personne, ayant un projet ou non, et souhaitant se former à la conduite de projet entrepreneurial.

8 à 12 mois
Durée moyenne de l'ensemble du parcours. Cela varie selon le besoin de montée en compétences et de la situation de la personne.

Corrèze
Nos formateurs se déplacent sur toute la Corrèze.

Evaluation et obtention d'un certificat pour chaque bloc valide

L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEUR.S.E.S DE PROJETS DE TPE

Le premier accueil, préalable à une possible entrée dans le parcours, est assuré au travers d'**ateliers d'information collectifs** fréquents sur Brive, Tulle, Ussel, Saint Germain les Vergnes, et en visioconférence. 41 ateliers ont ainsi été assurés sur l'année, soit près d'un par semaine.

A la suite de cette première information, les participants peuvent prendre date pour un rendez-vous individuel et s'inscrire à l'atelier « Entreprendre, par où commencer », puis, au fur et à mesure de l'avancement de leur projet, aux sessions qui leur sont utiles. Ainsi se sont déroulés :

- 17 ateliers « Entreprendre, par où commencer » ont eu lieu sur l'ensemble de la Corrèze, avec 96 participants. Ces ateliers sont animés à Brive, Tulle, Ussel et par visioconférence. Ils ont pour but de permettre une représentation réelle et effective de l'entreprise, sensibiliser sur le métier de chef d'entreprise, faciliter une meilleure appréhension de la démarche de construction d'un projet de création / reprise d'entreprise et informer de nouveau sur les dispositifs d'aide (accompagnement et financement)
- 4 sessions M.I.M.E.® (Méthode d'Initiation au Métier d'Entrepreneur)¹
- 42 ateliers thématiques d'une demi-journée à une journée portant sur les thèmes suivants :
 - l'étude de marché,
 - la politique de prix,
 - stratégie commerciale,
 - construction des prévisions financières,
 - environnement juridique, fiscal et social de l'entreprise (avec intervention de l'URSSAF),

¹ La méthode M.I.M.E.® a été créée au début des années 2000. Le 10.000ème participant a été fêté en 2015. airelle a l'exclusivité de la mise en œuvre de cette méthode sur le Limousin. La méthode est présentée sur le site <http://www.methode-mime.fr>.

- relations bancaires
- gestion et comptabilité,
- communication digitale (animé par la FAL)
- un nouvel atelier de 3 modules intitulé « Mon développement commercial en actions » destinée aux jeunes chefs d'entreprise.

« Une équipe de professionnels m'a accompagné jusqu'à la création de mon entreprise. Cet accompagnement m'a été indispensable et bénéfique pour appréhender au mieux mon projet. J'avais au départ beaucoup d'idées, mais il me manquait pas mal de notions dont la stratégie d'entreprise, les notions comptables, la communication digitale, etc. J'ai fait l'ensemble des modules, à mon rythme, et chaque session en présentiel était dans la bonne humeur avec d'autres porteurs de projets.

Merci à eux. » - Pierre, bar à fromages

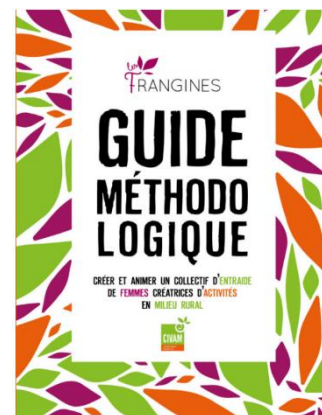
En plus des temps d'accompagnement individuels et collectifs destinés aux porteur.se.s de projet et aux chef.fe.s d'entreprise, l'association a co-construit il y a une dizaine d'années une action avec le Service Insertion du Département en faveur des **travailleurs indépendants bénéficiaires du rSa**. Il s'agit de mener avec les bénéficiaires, orientés par les référentes rSa, un **diagnostic partagé de leur activité et de ses perspectives de développement**, et, le cas échéant, de concevoir avec eux un plan d'actions et de les accompagner dans sa mise en œuvre, le but étant de générer des revenus suffisants pour en vivre. Cette action a concerné 22 personnes en 2023.

L'ENTREPRENEURIAT AU FEMININ



L'association, attentive à chacun.e dans son individualité, mène depuis longtemps des actions spécifiques aux femmes dans le cadre du **Plan d'Actions Régional pour l'entrepreneuriat des femmes**, établi par l'Etat, la Région et BPIFrance. Trois actions, décrites ci-après, ont ainsi été poursuivies et développées dans ce cadre. Ces actions étaient

intégrées également dans le projet lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt de l'ANCT² « **Agenda rural – octobre 2021 – L'autonomie économique et l'insertion des femmes en milieu rural** » porté par l' AFIPaR³, en partenariat avec airelle et les Civam de Haute-Garonne et de l'Indre. Ce projet nous a permis d'échanger sur nos pratiques, d'enrichir nos actions respectives et de contribuer à la production du « guide méthodologique - créer et animer un collectif d'entraide de femmes créatrices d'activités en milieu rural »⁴.



² Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires, relevant du Ministère de la Cohésion des Territoires et des relations avec les collectivités territoriales. Ce programme s'inscrit dans France Relance.

³ Association de Formation et d'Information des Paysans et des Ruraux qui intervient en Poitou-Charentes

⁴ [Guide méthodologique - Créer et animer un collectif d'entraide de femmes créatrices d'activités en milieu rural](#)

En avant, toutes ! – réseau d'échanges et de coopération des femmes entrepreneures corrésiennes

airielle anime depuis fin 2020 des réseaux de femmes entrepreneures avec pour objectifs de favoriser l'échange, le soutien moral et l'entraide. Les entrepreneur.e.s se retrouvant bien souvent à vivre les mêmes événements ou à se poser les mêmes questions que d'autres, la volonté est ici de favoriser le partage d'idées, de doutes, de solutions, et de permettre aux cheffes d'entreprise de se nourrir de l'expérience de leurs paires. Les rencontres, animées par **airielle**, sont l'occasion d'aborder et de travailler collectivement sur les thématiques préalablement choisies par les participantes sur la vie de leur entreprise et sur l'entrepreneuriat au féminin, dans un cadre convivial et bienveillant.



Tandis qu'un nouveau réseau était initié cette année sur Brive, celui d'Ussel a été arrêté, d'autres réseaux d'entrepreneur.e.s ayant (re)pris vie sur ce territoire. Sur l'année, 39 femmes ont participé aux 10 rencontres organisées, autour des thématiques suivantes ;

- Pilotage de son entreprise: comment et pourquoi se projeter
- Charge mentale de la cheffe d'entreprise
- Prendre un nouveau cap : des indicateurs et des chiffres clés
- Mon rapport à l'argent
- Conjuguer vie professionnelle et vie personnelle
- Image et posture en tant qu'entrepreneure

Le groupe facebook dédié « en-avant-toutes-avec-airielle », comptant près de 200 membres, permet de faciliter les échanges directs entre les entrepreneures, en dehors des rencontres organisées par **airielle**.

Ce que permettent le réseau et le fait d'être entre femmes

« Des échanges ! des idées, des remises en question sans jugement, de l'entraide, du rire et de la légèreté »

« Partage de doutes, d'idées, d'outils concrets à mettre en place, rompre l'isolement, élargir son réseau, se (re)motiver. »

« de la liberté, de la coopération sans compétition et sans séduction »

S'affranchir des représentations genrées pour mieux entreprendre

Depuis 2016, nous proposons tous les ans aux porteuses de projet de création ou reprise d'entreprises de participer à des temps dédiés à la sensibilisation aux représentations et stéréotypes sexués à l'œuvre dans le monde de l'entrepreneuriat et à l'impact de ces représentations sur les projets d'entrepreneuriat. Ces sessions favorisent la levée de freins susceptibles de limiter les ambitions des participantes et contribuent à leur confiance en soi. Cette année, la session a été revue pour renforcer l'apport d'outils pratiques devant permettre aux femmes de développer leur capacité d'agir. Deux sessions « **Prendre sa juste place d'entrepreneure** » ont été animées par l'association locale le Centre Alice Guy et a compté 18 participantes.

Estime de soi et impact sur le projet entrepreneurial

Le taux de création d'entreprises par les femmes reste moindre que celui des hommes. Nous sommes convaincus du lien entre l'estime de soi et le niveau d'ambition et de prise de risque qu'une personne est prête à assumer, avec un impact sur l'aboutissement des projets de création d'entreprise et leur envergure. Cette relation est souvent citée comme une évidence par les organismes d'aide à la création d'entreprises

de même que par les professionnels de l'emploi et de l'insertion. Toutefois, ayant trouvé peu d'études portant sur ce sujet spécifique, du moins en France, il nous a paru intéressant de qualifier ce lien et la pertinence des actions portant sur la montée en estime en soi.

En novembre 2021, en concertation et avec l'appui de la DDDFE de Corrèze et en partenariat avec une coach indépendante, airelle a initié un projet visant à évaluer l'impact de l'estime de soi sur les prises de décision entrepreneuriales des femmes (ambitions et concrétisation d'un projet de création d'entreprise notamment), poursuivi en 2022 et 2023 avec l'appui du PAREF et de l'ANCT.

Cette action a permis à 38 femmes porteuses de projet de création d'entreprise ou ayant récemment créé de participer à un programme de coaching collectif visant à travailler sur l'estime de soi, en Corrèze et dans les Deux-Sèvres, en parallèle de l'accompagnement à la création d'entreprise dont elles bénéficiaient dans le cadre d'« Entreprendre, la Région à vos côtés ». Nous avons évalué l'impact sur le projet entrepreneurial sur la base des auto-évaluations et entretiens avec les participantes à l'entrée dans le programme, immédiatement à l'issue de celui-ci, puis à froid 6 mois plus tard, ainsi que des entretiens avec leurs accompagnateurs en création d'entreprise. La progression dans l'estime de soi a été mesurée selon les critères de l'échelle de Rosenberg dans le cadre du programme de coaching.

Les évaluations à froid de la dernière session de coaching, réalisée au printemps 2023, ont été recueillies en décembre. Les résultats, présentés en 2024 au comité de suivi, seront diffusés prochainement.

Réseau de marrainage

L'association s'est impliquée avec d'autres partenaires du champ de l'accompagnement à l'entrepreneuriat et de l'accompagnement des femmes dans la mise en place d'un club de marrainage à destination des jeunes créatrices d'entreprises, impulsé par la déléguée départementale aux droits des femmes en 2021 puis soutenue par le PAREF. La coordination est assurée par le CIDFF, avec un fort appui d'**airielle**. Une quarantaine de femmes, marraines et filleules, ont intégré le dispositif en 2023.



La croisée des chemins

La belle dynamique développée dans le cadre des actions précitées nous a motivé à mettre un coup de projecteur sur des entrepreneures qui ont lancé leur activité et ont été accompagnées pour ce faire par les divers partenaires intervenant en Corrèze, en réalisant une série de portraits vidéo sur la base d'entretiens croisés. En fin d'année, 4 courtes vidéos étaient ainsi en cours de réalisation, témoignant de l'expérience de 10 femmes. Ces portraits sont destinés à être diffusés et utilisés par différentes structures dans le cadre d'actions en lien avec l'entrepreneuriat des femmes. Ils sont disponibles sur demande et seront mis en ligne sur le site d'airielle.



Depuis 2018, **airelle** porte un incubateur nommé **rhizome**, destiné à promouvoir, faire émerger et vivre l'Economie Sociale et Solidaire sur le territoire de la Corrèze. Les personnes ayant un projet de création d'activité en association, coopérative ou en tant

qu'entreprise socialement utile ou innovante peuvent bénéficier d'une aide à la construction de leur projet, avec un accompagnement dédié allant de l'idée au lancement de l'activité. Les projets relevant de l'ESS sont en effet confrontés à des enjeux spécifiques liés à la gouvernance, des modèles économiques souvent hybrides, et leur réseau partenarial.

Le dispositif s'appuie sur un réseau diversifié de partenaires qui participent en apportant leurs expertises et compétences au service des porteurs de projet incubés : des services déconcentrés de l'État, des collectivités locales (Région, Département, intercommunalités de la Corrèze, communes), des organismes de l'accompagnement, du développement et du financement des entreprises, notamment ceux spécifiques à l'ESS, des représentants et fédérations de secteurs d'activités, des structures de l'ESS de la Corrèze.

En cohérence avec l'objectif de l'incubateur de favoriser la prise d'initiatives sociales et solidaires, les projets sont accueillis même au stade de l'idée. La plupart des équipes de porteurs effectuent ainsi avec **airelle** un travail de clarification de l'idée et de première structuration du projet, phase indispensable avant une éventuelle candidature à l'incubation. En 2023,



- **37 équipes représentant 101 porteurs de projets** ont été accompagnées sur cette phase de pré-incubation, soit 30% de plus qu'en 2022
- **10 projets présentés en comité de sélection ont été retenus pour l'entrée en incubation**
- **3 projets ont été lancés** cette année, et **7 nouveaux emplois créés**.

Des actions ont été menées pour **mieux faire connaître l'ESS, ses enjeux, ses acteurs**, avec l'enjeu de faciliter la détection des projets. Le temps fort en a été l'organisation, dans le cadre du mois de l'ESS, d'une journée d'information sur l'ESS et d'échanges sur le rôle de ces projets et organisations en milieu rural, en association avec le centre agro-écologique « Le Battement d'Ailes ». A destination d'un public large (habitant.e.s, élu.e.s, porteur.se.s de projets ou d'initiatives, professionnel.le.s et partenaires du territoire...), cette rencontre a compté plus de 50 participants.



Le 25 septembre, airelle a participé avec d'autres acteurs de l'ESS, à l'organisation et l'animation d'une journée d'échanges destinée aux élus et techniciens des collectivités territoriales ainsi qu'aux acteurs locaux. Celle-ci était organisée sous l'impulsion de la Région Nouvelle Aquitaine et de la CRESS et a eu lieu à Uzerche. Cette journée, rythmée par des temps de visites d'entreprise de l'ESS, de témoignages et de table ronde, a permis de mettre en lumière des pratiques inspirantes et les leviers de l'ESS sur l'emploi et le développement économique local.

L'infolettre trimestrielle, envoyée aux partenaires et prescripteurs potentiels de l'incubateur (183 destinataires) est un relais de l'activité de l'incubateur, des projets, de l'agenda de l'ESS (événements locaux, conférences et webinaires mis à disposition, informations des partenaires...).

LES ACTIONS SPECIFIQUES

« Ensemble », catalyseur de coopération entrepreneuriale en Limousin et Dordogne



Le projet « Ensemble », catalyseur de coopération entrepreneuriale en Limousin - Dordogne, déposé par **airelle** au nom d'un collectif composé d'incubateurs de projets de l'économie sociale et solidaire (le Décapsuleur, LIESS87, Emergence Périgord), des coopératives d'activité et d'emploi de ce territoire (Iriscop, Coop&Bât, Coop'Alpha, Oxalis) et de France Active Limousin, est **l'un des 4**

projets lauréats de l'appel à projets 2021 « Entreprendre la ruralité » de la Fondation Entreprendre au niveau national.

Ce programme de recherche-action sur 3 ans est dédié à l'expérimentation de parcours d'accompagnement à **l'entrepreneuriat de territoire** (tel que défini dans le Manifeste en annexe 3) et nous permet, outre les moyens financiers, de bénéficier d'un accompagnement de la Fondation et d'échanges avec les autres lauréats de l'appel à projets.

L'objectif que nous nous sommes fixés à travers ce projet est de co-construire une réponse adaptée par et pour chacun des territoires d'expérimentation avec ses différentes parties prenantes (citoyens, élus, acteurs économiques...) pour déployer une offre d'accompagnement qui :

- ✓ s'appuie sur, met en synergie, et complète, les dispositifs existants
- ✓ favorise la mise en lien des chefs d'entreprise et porteurs de projet d'activités avec les acteurs intervenant sur le territoire : collectivités locales, habitants, associations, chambres consulaires, services de l'Etat, experts...
- ✓ accompagne les entrepreneurs et collectifs dans la structuration de leurs projets de coopération et de mutualisation, plus particulièrement pour la création ou la relocalisation de filières,
- ✓ contribue à sensibiliser et améliorer les compétences des chefs d'entreprise et porteurs de projets d'activités notamment sur les logiques de coopération et de co-développement.

En 2023, le projet était mené par airelle et ses partenaires Iriscop et Coop&Bât sur les territoires suivants :

- communautés de communes de Haute Corrèze Communauté et Ventadour-Egletons-Monédières (airelle)
- territoire formé par les communautés de communes de Vallée de la Dordogne Forêt Bessède, Vallée de l'Homme, et Sarlat-Périgord Noir (Iriscop et Coop&Bât)

Sur chacun de ces territoires avaient été organisés une série **d'ateliers participatifs** associant citoyens, élus, acteurs économiques, permettant de dresser une liste de besoins liés à l'accompagnement de l'entrepreneuriat de territoire avec des idées et propositions d'action pouvant y répondre localement. Des comités de suivi avaient été constitués, associant les structures intervenant sur le champ de l'accompagnement et du financement des entreprises classiques et de l'ESS, des acteurs de l'emploi (Pôle Emploi, entreprise d'insertion) et de la formation, des techniciens et élus des communautés de communes

et du PETR, des associations, banques... **Chaque comité a priorisé différentes actions** à mettre en œuvre pour compléter et enrichir l'offre d'accompagnement à l'entrepreneuriat de territoire locale.

- **Aper'idées** est un événement ouvert à tous permettant à des personnes de « pitcher » leur projet devant une audience de citoyens, entreprises, acteurs du territoire et d'en échanger ensemble. Cette action participe à la mise en réseau, l'entraide, la communication sur l'entrepreneuriat, une meilleure interconnaissance des participants et des dispositifs d'aide et participe également à mettre en valeur le dynamisme du territoire. Les sessions ont été animées trimestriellement, en alternance sur les territoires de Haute Corrèze Communauté et Ventadour Egletons Monédières, avec à chaque fois 4 personnes pitchant leur projet devant un auditoire en nombre croissant.
- Des **ateliers de co-développement, les Inspir'actions**, animés par airelle à destination des porteurs de projet et entrepreneurs, pour favoriser l'entraide et la coopération, également trimestriellement et en alternance sur les deux communautés de communes corréziennes,
- Le **Carrefour des Initiatives Corrésiennes**, est un **forum dédié à l'entrepreneuriat et à l'ESS** prévu en juin 2024, organisé avec un groupe de travail incluant des représentants des deux communautés de communes du PETR Haute Corrèze Ventadour qui en a défini ensemble les objectifs, le contenu et l'organisation.
- « **Outiller l'entrepreneuriat en collectif** » est une action menée avec un groupe de partenaires (CRESS, Oxalis-Cesame, Urscop et airelle) sur la création de supports dédiés à l'entrepreneuriat en collectif dans le but de favoriser et diffuser la culture de la coopération de l'entrepreneuriat à plusieurs et outiller les acteurs et porteurs de projet sur le territoire du PETR Haute Corrèze Ventadour.
- Des **séjours d'immersion** mixant découverte du territoire et de sensibilisation à l'entrepreneuriat, afin d'attirer de nouveaux habitants, en mettant un accent plus particulier sur la reprise d'entreprises.
- **L'accompagnement de communes** : la commune de Moustier-Ventadour nous a fait part de son besoin d'accompagnement pour constituer un collectif d'habitants qui puisse porter le projet de café multiservices associatif soutenu par la commune. Ce projet, que nous avons accompagné dans le cadre du programme Entreprendre la ruralité, n'entrait pas dans les critères d'éligibilité de rhizome, du fait qu'il initialement porté par la commune, sans collectif préexistant. Il n'entrait pas non plus dans les critères d'éligibilité de la Fabrique à Initiatives, l'idée étant déjà bien définie. Une dimension envisagée, à moyen ou long terme, est la mutualisation d'un salarié avec d'autres communes, plus particulièrement celle de Champagnac-la-Noaille qui nous a aussi sollicité. Ces deux communes ont reçu des subventions importantes pour rénover ou construire des bâtiments dédiés à ces projets de cafés multiservices, mais se retrouvaient démunies, en termes de compétences, pour constituer chacune un collectif capable de porter ces projets associatifs. L'accompagnement permet ici d'augmenter les chances de réussite de ces projets subventionnés. Une fois que le collectif est constitué, celui-ci peut être accompagné dans le cadre de Rhizome.
- La coopération entrepreneuriale est un des éléments concourant à la création **ou renforcement de filières d'activité locales**, d'où notre implication pour soutenir et valoriser la filière chanvre en Corrèze et la filière bois en Dordogne.
- La **plate-forme numérique** participe à valoriser les ressources et dispositifs locaux et a vocation à constituer un espace d'échanges numériques entre et pour les entrepreneurs.

Prestations de formation extérieures

Deux salariés d'**airielle** sont des formateurs M.I.M.E.® agréés et ont participé à l'animation de sessions auprès d'étudiants de grandes écoles et universités. La formation d'un troisième salarié à l'animation de cette méthode a été initiée en décembre.

NOS PARTENAIRES FINANCIERS

La prise en charge de nos actions a été assurée en 2023 par :

- la Région, les Directions « Economie Territoriale » dans le cadre du dispositif « Entreprendre, la Région à vos côtés », et « ESS et innovation sociale » pour rhizome, la direction « Formation » pour la formalisation du parcours ACCEs,
- le Département, pour l'accompagnement et le suivi de bénéficiaires du RSA porteurs de projets ou travailleurs indépendants,
- Tulle Agglo, les Communautés de Communes Haute Corrèze Communauté, Ventadour-Egletons-Monédières, Vézère-Monédières-Millesources, Xaintrie Val'Dordogne,
- L'Etat : Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires dans le cadre de France Relance pour les actions de soutien à l'entrepreneuriat des femmes, ainsi que la Déléguée Départementale aux Droits des Femmes de Corrèze pour les vidéos « Croisée des chemins »,
- BPI France dans le cadre du Plan d'Actions Régional pour la promotion de l'entrepreneuriat des femmes,
- la Fondation Entreprendre, AG2R LA MONDIALE, le fonds de dotation Terre & Fils, la Fondation RTE ainsi que la Banque des Territoires dans le cadre du programme Entreprendre la ruralité,
- l'Europe : programme FSE+ en soutien à rhizome.

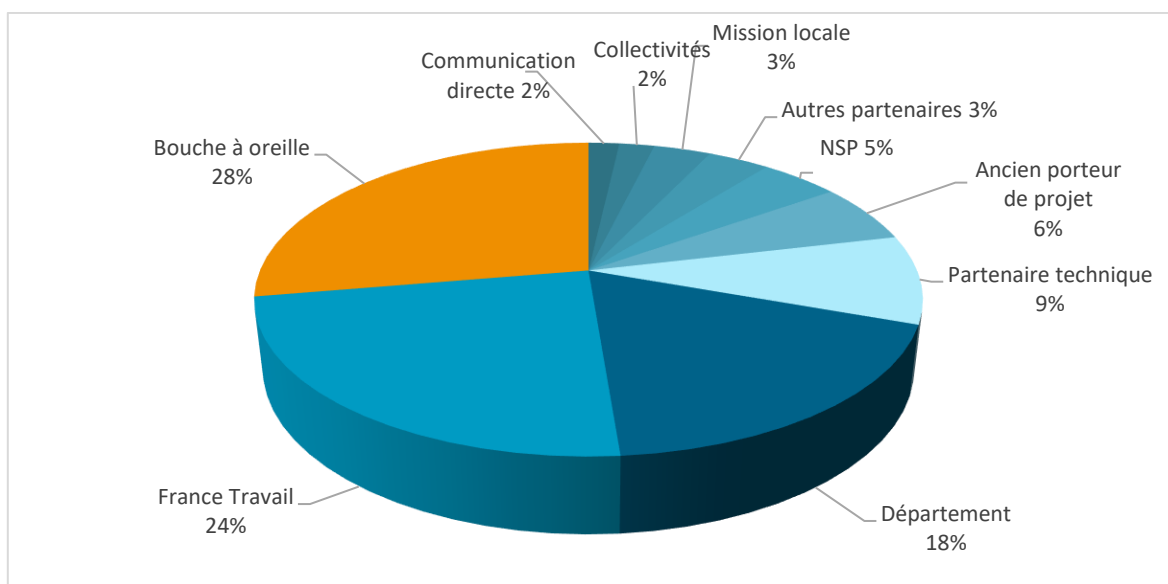
La mise à disposition de locaux pour accueillir les porteurs de projet en rendez-vous individuel ou en réunion représente une aide précieuse pour l'association. L'association bénéficie ainsi de cette manière de l'appui du Centre Culturel de Brive, de l'ERIP de Brive, de la Mission Locale et d'Initio à Tulle, de la communauté de communes Haute Corrèze Communauté, des Centres Médico-sociaux départementaux (Ussel, Egletons, Argentat, Meymac, Bort les Orgues, Uzerche), de la Maison du Département et des services au public de Beaulieu-sur-Dordogne et de plusieurs mairies (Argentat, Bort les Orgues, Treignac, Neuvic).

NOS PRESCRIPTEURS

Les trois principales sources de prescription des personnes ayant contacté l'association restent le bouche à oreille (28%), France Travail (24%) et le service Insertion du Département (18%).

Les porteurs de projet peuvent néanmoins être orientés par une grande diversité de partenaires : collectivités (Région, Communautés d'Agglomération et de Communes, mairies...), Missions Locales (3%), les partenaires du champ de l'aide à la création d'entreprise (9% : chambres consulaires, organismes de financement), DLA, organismes de formation, coachs...

D'autres encore ont eu connaissance d'**airelle** par internet ou par des actions de communication directes (forums, media) et enfin certains anciens porteurs reviennent pour un nouveau projet.



NOS PARTENAIRES TECHNIQUES

airelle a toujours travaillé en lien avec l'ensemble des acteurs intervenant sur le champ de la création d'entreprises afin notamment de faciliter et enrichir le parcours des porteurs de projet. L'association participe depuis de nombreuses années aux comités d'attribution de prêts d'honneur d'Initiative Corrèze et de garanties de France Active Nouvelle Aquitaine en Corrèze. Depuis fin 2022, **airelle** est pilote du groupement Corrèzien du dispositif de la Région « Entreprendre, la Région à vos côtés » dans le cadre du dernier appel à projets régional pour la mise en œuvre de ce dispositif.

Les acteurs de l'insertion sont depuis toujours des partenaires importants (France Travail, Service Insertion du Département, Missions Locales, ERIP de Brive...). Les conseillers d'**airelle** échangent régulièrement avec les référents professionnels des personnes accompagnées.

Dans le cadre de **rhizome**, l'association travaille en lien avec une grande diversité d'organismes et services susceptibles d'intervenir en appui aux projets de l'ESS : organismes d'accompagnement et de financement de l'ESS (DLA, France Active Nouvelle Aquitaine, URSCOP, ...), services déconcentrés de l'Etat, services économiques des collectivités locales, représentants et fédérations de secteurs d'activités, structures de l'ESS de la Corrèze (associations, coopératives, fondations). Ceux-ci sont invités, selon la nature et la localisation des projets, à participer aux comités de sélection et de suivi des projets incubés. Le programme « Entreprendre la ruralité » a permis de renforcer les liens avec une multiplicité d'acteurs des territoires de Haute Corrèze Communauté et Ventadour Egletons Monédières.

NOS HOMOLOGUES D'AUTRES DEPARTEMENTS

L'un des axes de pérennité et de développement de l'association passe par le renforcement de son réseau et la mutualisation de moyens à l'échelle régionale.

airelle participe aux réunions des inter-incubateurs organisées par la Région et la Cress ainsi que celles initiées par les incubateurs eux-mêmes. Ces réunions permettent d'échanger sur les pratiques et d'initier des chantiers communs.

Comme évoqué au fil des actions décrites ci-dessus, certaines sont menées dans le cadre de propositions collectives, comme l'action marrainage, « Ensemble – catalyseur de coopération entrepreneuriale en Limousin et Dordogne » ou « Accompagner et susciter l'entrepreneuriat des femmes en milieu rural » porté par l'AFIPaR (Association de Formation et d'Information des Paysans et des Ruraux en Poitou-Charentes). Celle-ci porte des actions, valeurs et préoccupations proches d'**airelle**, de même que les CIVAM (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) de Haute Garonne et de l'Indre que nous avons appris à mieux connaître grâce aux échanges dans le cadre du projet. De même, des liens ont été noués avec Figeacteurs, dans le Lot, et l'URQR (Université Rurale du Quercy Rouergue) en Aveyron, avec lesquels nous avons envisagé et déposé des propositions communes.

Ressources humaines

L'équipe, qui s'était déjà renforcée pour la mise en œuvre de l'ambitieux programme « Entreprendre la ruralité » a été rejointe en fin d'année par une assistante de direction en CDD, en appui notamment sur la démarche de certification Qualiopi. L'équipe salariée comptait donc au 31 décembre 2023 12 personnes, dont une personne en CDD, avec l'appui de 10 administrateurs.



Lors du séminaire d'équipe du 8 septembre, l'équipe planche sur le plan d'actions pour imaginer le futur d'airelle à l'horizon 2030

airelle est adhérente à l'Institut Européen de l'Entrepreneuriat Rural (i2er) et bénéficie ainsi de la mutualisation de moyens financiers et humains mis en œuvre dans le cadre de l'i2er.



L'i2er propose et met en œuvre depuis près de 40 ans des projets qui allient entrepreneuriat et développement local rural. L'organisation est constituée de personnes ressources et d'intervenants extérieurs qui possèdent toutes une expertise

sur le sujet.

L'institut propose des activités :

- de formations d'élus, de techniciens, de responsables d'agences et d'acteurs du développement local rural,
- européennes en assurant la gestion, la mise en œuvre ou la coordination de projets européens centrés sur l'entrepreneuriat et la création d'activité en milieu rural,
- de recherches académiques sur les processus entrepreneuriaux en milieu rural.

Nos perspectives

Nous prévoyons la poursuite des principales actions menées ces dernières années, sur les mêmes dispositifs : accompagnement de porteurs de projets de TPE (« Entreprendre, la Région à vos côtés », Pacte Territorial d'Insertion du Département dont les conventions sont renouvelées en 2024), de l'ESS, actions en faveur de l'entrepreneuriat des femmes.

ENTREPRENDRE LA RURALITE

Ce programme se termine en août 2024. Le « Carrefour des Initiatives Corrésiennes », forum dédié à l'entrepreneuriat, à l'ESS et à la coopération prévu le 6 juin à Egletons en sera un temps fort. Le programme aura permis de renforcer les liens avec les acteurs et services des collectivités des territoires d'expérimentation, de co-construire des outils qui perdureront, de développer des actions que nous espérons pouvoir poursuivre et transférer à d'autres territoires. Les travaux de recherche et de capitalisation auxquels **airelle** participe seront diffusés par la Fondation Entreprendre au moyen d'un Livre Blanc.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Nous visons l'obtention cette année de la certification Qualiopi. L'enjeu est de pouvoir mobiliser, en complément des subventions, plafonnées depuis plusieurs années, les financements de la formation professionnelle (CPF, OPCOs) afin de diversifier nos sources de revenus et avoir ainsi les moyens de continuer à accueillir tout porteur de projet. De nouvelles sessions de formation devraient ainsi être proposées en complément du parcours d'accompagnement. Notre nouvelle plate-forme sera mise en ligne et ses ressources mobilisées dans le cadre de l'accompagnement.

UN CENTRE DE RESSOURCES DEDIE A L'ESS ET L'ENTREPRENEURIAT

L'association a participé en 2022 à la création de la SCIC « Les Vergnes », constituée pour l'achat et la valorisation du corps de ferme dans lequel se situe depuis 2003 le siège social d'**airelle**. Cette acquisition, effectuée en octobre 2022, permet d'une part de sécuriser les loyers d'**airelle**, d'autre part et surtout de monter un projet de centre de ressources dédié à l'économie sociale et solidaire et l'entrepreneuriat et comprenant deux volets :

- ⇒ la mise en réseau avec des partenaires,
- ⇒ un projet immobilier de type tiers-lieu en valorisant les bâtiments présents sur le site.

Ce projet motivant est ambitieux et nous souhaitons nous atteler à constituer un réseau de partenaires et trouver des soutiens financiers.



ANNEXE 1 - CHARTE D'AIRELLE

« Initiative et Solidarité »

L'initiative est au cœur du développement local. Pour qu'il soit fort et de qualité, il faut des initiatives nombreuses, bien conduites et répondant à des opportunités ou à des besoins réels.

L'initiative peut être un facteur de citoyenneté, et donc de démocratie :

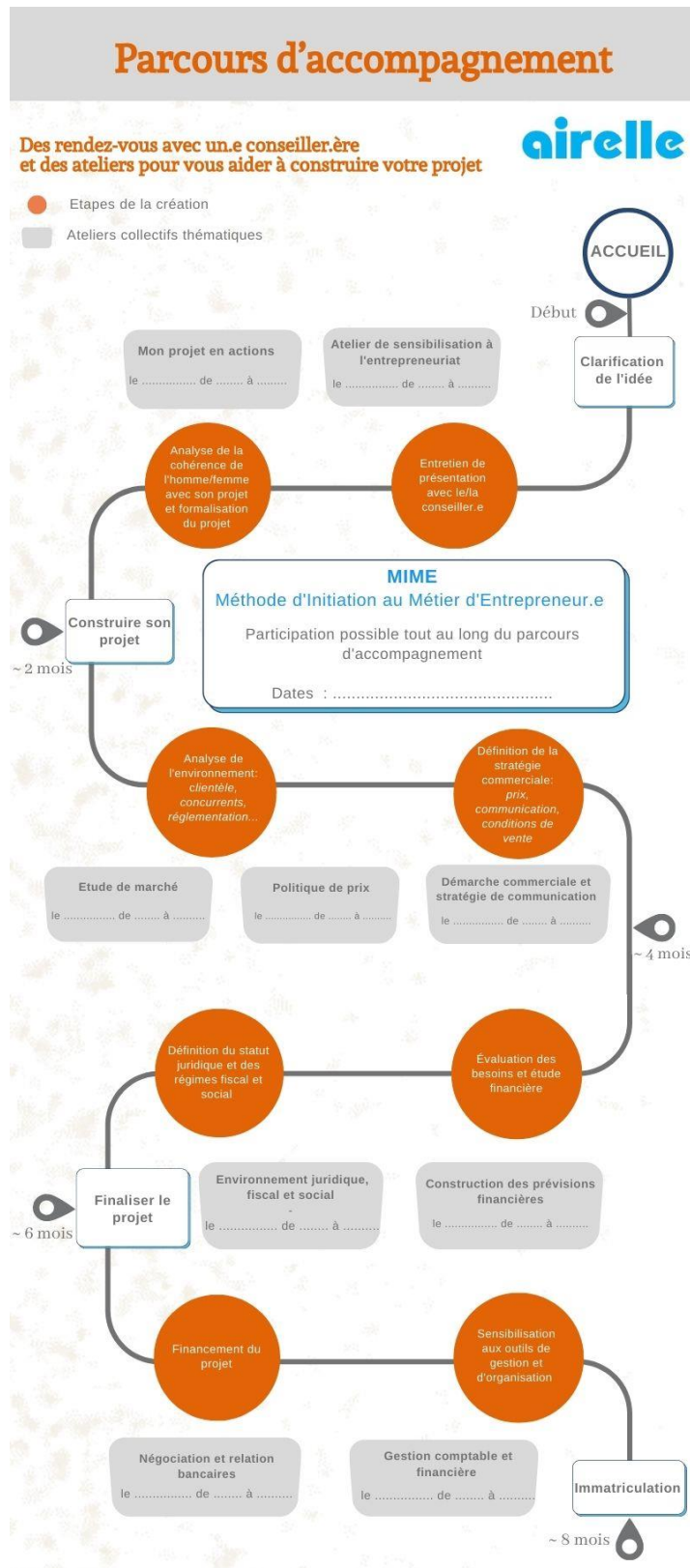
- parce qu'elle permet à des individus ou à des groupes de mieux maîtriser leur destin,
- parce qu'elle contribue à développer l'activité, l'emploi et la richesse commune,
- parce qu'elle fait l'avenir des territoires dans lesquels elle s'inscrit et permet leur développement harmonieux.

Voilà pourquoi, depuis près de 40 ans, l'association soutient les initiatives, en particulier celles de création d'entreprises, ceci en accompagnant par le conseil et la formation tous ceux qui entreprennent : pour qu'ils réussissent.

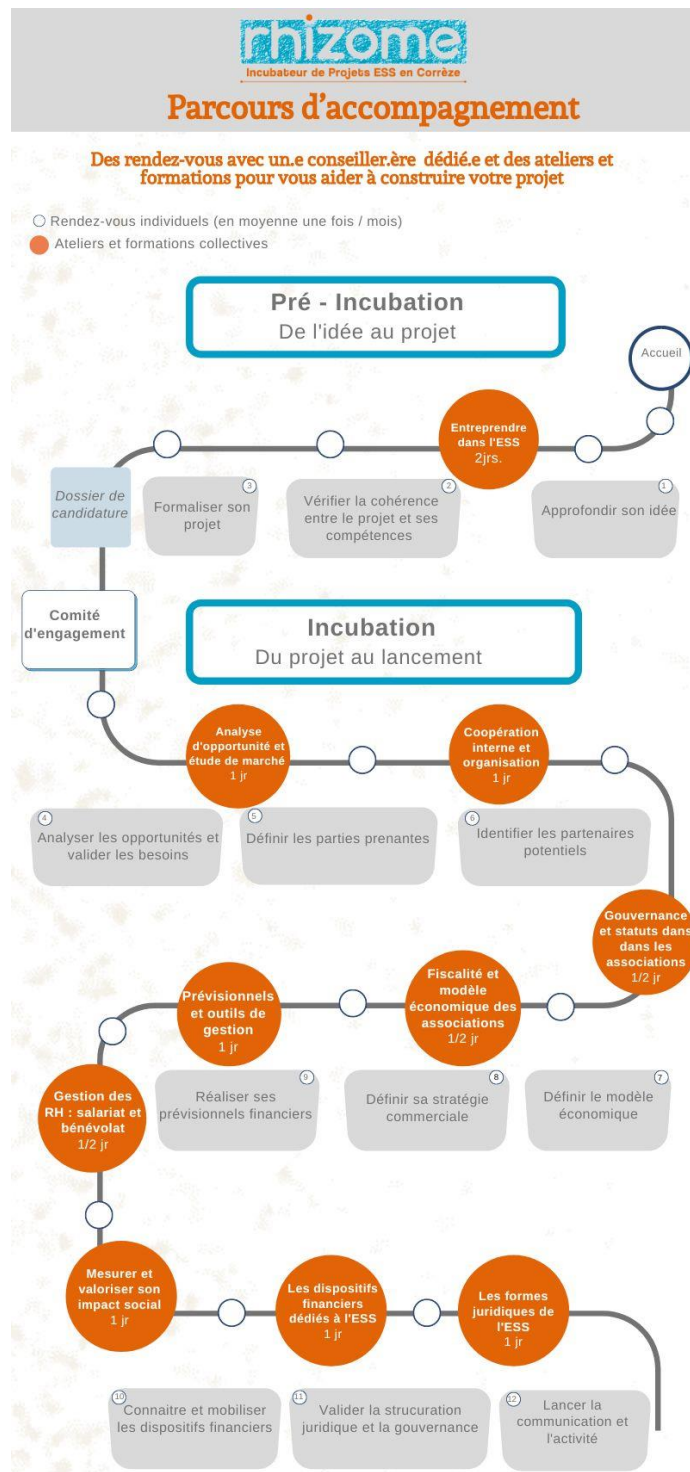
Nous faisons notre métier avec le souci de la qualité et de l'autonomie des personnes, conformément à notre éthique. La solidarité doit être le ciment du développement local. Sans elle, il ne saurait être complet, équilibré, satisfaisant pour le plus grand nombre. La solidarité est aussi une condition de la démocratie.

Lorsqu'elle ne fonctionne pas, les risques de déchirure sociale s'accroissent. C'est dans cette perspective que l'association travaille pour plus de solidarité locale : en épaulant ceux qui en sont porteurs, et, notamment, les entrepreneurs de l'insertion; mais aussi en veillant à ce que le droit d'entreprendre soit ouvert à tous et que l'acte d'entreprendre ne soit pas isolé.

C'est également dans cette perspective que nous souhaitons favoriser la citoyenneté dans l'entreprise et la citoyenneté de l'entreprise dans son environnement. Nous appliquons ces principes dans notre propre organisation. Initiative et solidarité sont les valeurs au fondement de l'association, et de son engagement. Elle a la volonté de les promouvoir avec tous ceux qui y adhèrent.



ANNEXE 3 - PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT RHIZOME





ENTREPRENDRE LA RURALITÉ

MANIFESTE

Les territoires ruraux sont multiples et traversés par des dynamiques locales contrastées. Après une longue période d'exode rural, la population des campagnes augmente de nouveau depuis la fin des années 1990, un mouvement qui s'est accéléré dans le contexte de la crise sanitaire. Le cadre de vie, le prix de l'immobilier et la proximité avec la nature sont autant d'atouts mis en avant par celles et ceux qui ont fait le choix d'une vie en-dehors des métropoles et des villes moyennes. Pour autant, une partie des territoires ruraux souffre de difficultés importantes en termes d'offre de services, de dynamisme de la vie locale ou encore d'accès aux bassins d'emploi.

Pour répondre à ces enjeux et revitaliser ces territoires fragilisés, nous sommes convaincus de l'opportunité que représente l'entrepreneuriat de territoire sur des thématiques aussi variées que le bien vieillir, l'accès aux circuits courts, le lien social, ou encore la valorisation des savoir-faire. Nous entendons l'entrepreneuriat de territoire comme un mode d'entreprendre qui s'appuie sur la mobilisation des écosystèmes locaux (ressources et acteurs) dans les activités économiques qu'il déploie, afin de répondre de manière durable aux besoins sociaux, environnementaux et culturels de ses habitants. Il participe ainsi à accélérer la transition des territoires.

Plus précisément, l'entrepreneuriat de territoire fédère des acteurs qui partagent selon nous trois principes d'action, à savoir :

- **L'inscription dans une démarche d'ancrage local** : chaque territoire présente des spécificités propres (ressources, patrimoine, histoire, savoir-faire, géographie) sur lesquelles les entrepreneurs de territoire s'appuient pour définir leur projet et mettre en œuvre leurs activités. Ils valorisent les ressources territoriales et participent ainsi au développement et au dynamisme local.
- **L'animation d'une dynamique collective** : l'entrepreneuriat de territoire repose sur la coopération et les partenariats entre de nombreuses parties prenantes (habitants, bénéficiaires, acteurs publics et privés). Cette démarche a pour objectif d'identifier et de qualifier les besoins locaux et de délivrer des solutions adaptées au contexte local.

- **La création de valeur sociétale** : les activités économiques développées par les entrepreneurs de territoire visent un impact vertueux sur le plan social, environnemental ou culturel sur le territoire et auprès de ses habitants. Elles reposent sur un engagement fort des acteurs impliqués, et participent ainsi à une transformation systémique des territoires vers un développement plus durable.

Entreprendre la ruralité est un programme impulsé par un collectif de financeurs (Fondation Entreprendre, Fondation RTE, les activités sociales d'AG2R LA MONDIALE et Terre & Fils) et d'opérateurs de l'accompagnement, lauréats du programme (Airelle, Atis, La Chartreuse de Neuville, Ronalpia) qui souhaite encourager les initiatives qui relèvent de l'entrepreneuriat de territoire en milieu rural.

Le collectif du programme « Entreprendre la Ruralité » s'appuie aussi sur une démarche de recherche-action et d'évaluation d'impact sociétal menée avec le soutien des Petites Rivières, de l'Agence Phare et d'Impact Track. L'objectif est de pouvoir capitaliser au mieux l'expérimentation réalisée dans le cadre du programme afin de partager le plus largement possible les enseignements. Ainsi, Entreprendre la Ruralité souhaite contribuer à accompagner la revitalisation des territoires ruraux grâce à l'entrepreneuriat. **Nous appelons donc tous les acteurs intéressés à se manifester auprès de nous afin de pouvoir partager et enrichir nos enseignements et les associer plus largement si cela était opportun. Accompagnons tous ensemble l'entrepreneuriat dont les territoires ruraux ont besoin !**